

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Easy-Mix PE-PP 45 Hardener

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Durcisseur pour colle bicomposant (résine époxydique).
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.
Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20
Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA
WWW: www.weicon.ca
E-mail: info@weicon.ca
Téléphone: +1-519-896-5252
Télécopie: +1-519-896-5254
Service responsable de l'information:
Product-Safety-Department
Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**Transport:****Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: pâte
Couleur: blanc
Odeur: légèrement
Classification: Acute Tox. 4 (par voie orale); Eye Dam. 1; Resp. Sens. 1; Skin Sens. 1; Muta. 2;
Symboles de danger:Mention d'avertissement: **Danger**Mentions de danger: Nocif en cas d'ingestion.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Easy-Mix PE-PP 45 Hardener

Numéro de matière 106602

Page:

2 de 9

Conseils de prudence:

Se procurer les instructions avant utilisation.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).
Rincer la bouche.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 64265-57-2	Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl)propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle	20 - 40 %	Acute Tox. 2 (par inhalation). Eye Dam. 1. Resp. Sens. 1. Skin Sens. 1. Muta. 2.
CAS 223674-50-8	Complexe de bore-amine	5 - 20 %	Flam. Liq. 2. Acute Tox. 4 (par voie orale). Eye Irrit. 2A. Skin Sens. 1.
CAS 13463-67-7	Dioxyde de titane	< 0.5 %	néant

Indications complémentaires:

Contient plastifiant.

4. Premiers secours

Informations générales:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Demander l'avis d'un médecin.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Easy-Mix PE-PP 45 Hardener

Numéro de matière 106602

Page:

3 de 9

- En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Appeler un médecin.
- Après contact avec la peau: Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé etv se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.
- Ingestion: Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif en cas d'ingestion.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

> 93.3 °C (c.c)

Température d'auto-inflammabilité:

non déterminé

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse, extincteur à sec, Poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: oxydes d'azote (NOx), hydrocarbures, aldéhydes, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Indications complémentaires:

Refroidir les réservoirs en danger avec une lance à eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas respirer les poussières.

Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Méthodes de nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Se procurer les instructions avant utilisation. Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles qui sont plus lourds que l'air.

Ils s'épanchent au niveau du sol et peuvent causer un retour de flammes sur de grandes distances.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des acides forts, bases fortes, oxydants forts et amines.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
13463-67-7	Dioxyde de titane	Canada, Alberta: OEL 8 hour	10 mg/m ³
		Canada, BC: OEL TWA	10 mg/m ³
		Canada, BC: OEL TWA	3 mg/m ³ fraction respirable
		Canada, Québec: VEMP	10 mg/m ³ (fraction inhalable)
		EUA: ACGIH: TWA	10 mg/m ³
		EUA: OSHA: TWA	15 mg/m ³

Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié.

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Type de gants: Caoutchouc nitrile - Epaisseur du revêtement: >0.4 mm

Période de latence: >480 min.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Utiliser un filtre conforme à OSHA Standard - 29 CFR: 1910.134 or ANSI Z88.2.ABEK/P3

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas respirer les poussières.

Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: pâte Couleur: blanc
Odeur:	légèrement
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 181 °C (1010 hPa)
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 93.3 °C (c.c)
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	non applicable
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): non applicable LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): non applicable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Easy-Mix PE-PP 45 Hardener

Numéro de matière 106602

Page:

6 de 9

Tension de vapeur:	à 20 °C: ≤ 0.13 hPa
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1.05 - 1.09 g/mL
Solubilité dans l'eau:	peu soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Viscosité, dynamique:	à 23 °C: 35000 - 65000 mPa*s
Propriétés explosives:	Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.
Température d'ignition:	non déterminé

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Aucune donnée disponible
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Réagit avec les acides forts, bases fortes et des oxydants forts. Réagit avec les amines.
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.
Matières incompatibles:	Bases fortes, acides forts, oxydants forts, amines
Produits de décomposition dangereux:	En cas d'incendie, risque de dégagement de: oxydes d'azote (NOx), hydrocarbures, aldéhydes, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Acute Tox. 4 (par voie orale) = Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Endommagement/irritation des yeux: Eye Dam. 1 = Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Resp. Sens. 1 = Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Muta. 2 = Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Indication sur Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de 2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl)propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle:

DL50 Rat, par voie orale: 3038 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: >3000 mg/kg

CL50 Rat, par inhalation poussières/brouillard: 0.252 mg/L/4h

Indication sur Dioxyde de titane:

DL50 Rat, par voie orale: >10000 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: >10000 mg/kg

CL50 Rat, par inhalation poussières/brouillard: >6.82 mg/L/4h

Pour un effet cancérigène:

IARC Rating: Group 2B

OSHA Carcinogen: not listed

NTP Rating: not listed

Symptômes

En cas d'inhalation: Irritation des muqueuses, toux, éternuements, maux de tête, enrouement, le mal de gorge. Difficultés respiratoires, respiration haletante, Oppression thoracique. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Après absorption: Troubles gastro-intestinaux, nausée, vomissement, diarrhée.

Après contact avec la peau: Rougeur, œdèmes (enflures), démangeaisons, peau sèche.

Après contact avec les yeux: Un contact prolongé avec les yeux peut endommager la cornée. Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations, des rougeurs, des larmes ou une vue trouble.

Autres symptômes: Brûlures, douleurs.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Easy-Mix PE-PP 45 Hardener

Numéro de matière 106602

Page:

8 de 9

12. Données écologiques

Écotoxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

65 g/L

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport

USA: Department of Transportation (DOT)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

Shipping name: Non réglementé

Transport maritime (IMDG)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Polluant marin: non

Transport aérien (IATA)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Indications diverses

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Easy-Mix PE-PP 45 Hardener

Numéro de matière 106602

Page:

9 de 9

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de
2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl)propionyl]méthyl]propane-1,3-
diyle:

Complexe de bore-amine:

Dioxyde de titane:

TSCA Inventory: listed
TSCA HPVC: not listed

TSCA Inventory: not listed

TSCA Inventory: listed

TSCA HPVC: not listed

Carcinogen Status:

IARC Rating: Group 2B

OSHA Carcinogen: not listed

NTP Rating: not listed

NIOSH Recommendations:

Occupational Health Guideline:
0617

Directives nationales - U.S. State Regulations

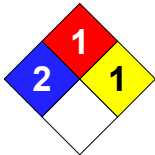
Dioxyde de titane:

California Proposition 65: cancer
Rhode Island HSL: listed

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 20 - 40 % Bis(2-méthylaziridine-1-propionate) de
2-éthyl-2-[[3-(2-méthylaziridine-1-yl)propionyl]méthyl]propane-1,3-diyle, 5 - 20 %
Complexe de bore-amine, < 0.5 % Dioxyde de titane. Fiche de données de sécurité
disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 2 (Moderate)

Fire: 1 (Slight)

Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 2 (Moderate) - Chronic effects

Flammability: 1 (Slight)

Physical Hazard: 1 (Slight)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	*	2
FLAMMABILITY		1
PHYSICAL HAZARD		1
		X

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Mise à jour d'ordre général

Créée:

19/févr./2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.